



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

économie, industrie et emploi : personnel

Question écrite n° 22855

Texte de la question

M. René Dosière demande à Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi de bien vouloir lui indiquer le nombre et le grade des agents de La Poste affectés à la Présidence de la République ; le montant global annuel (charges sociales comprises) de cette mise à disposition ainsi que le montant du remboursement effectué par la Présidence de la République.

Texte de la réponse

Au 1er janvier 2008 il y avait dix agents de La Poste mis à disposition de la présidence de la République. Ces agents se répartissent de la manière suivante : un cadre supérieur de 1er niveau ; deux cadres de 1er niveau ; trois agents techniques et de gestion de 2e niveau ; un agent technique et de gestion de 1er niveau ; trois agents contractuels. En 2007, il y avait treize agents de La Poste mis à disposition de la présidence de la République. Le montant global annuel (charges sociales comprises) pour l'année 2007 s'est élevé à 585 844,35 . Le même montant a été remboursé à La Poste par la présidence de la République.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22855

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mai 2008, page 3932

Réponse publiée le : 26 août 2008, page 7354